

## **Compte rendu du conseil plénier – Saillans Séance du 6 décembre 2011**

Présents : François PEGON ; Alain MACHET ; Jean-François PECCOUD ; Freddy MARTIN ; Hervé ROMAND ; Jean-Claude MIEGE ; Nadine GUINARD (excusée de 18 h 30 à 19 h 00) ; Annette GUEYDAN ; Delphine FONTAYNE

Excusés : Charles DESBOIS ; Michèle CLOUET ; Elie MAROGLOU ; Bénédicte JAFFRE ; Michel-Henri BERNARD ;

Secrétaire : Olivier GARNIER

Invité : Julien NIVOU – Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD)

### **Présentation de l'aménagement de la confluence Rieussec/Drôme (projet de passage à gué) par Julien NIVOU, SMRD.**

Le document de présentation est joint au présent compte rendu.  
Réunion publique de présentation de ce projet vendredi 27 janvier 2012 à 19 h 30 à la salle des fêtes animée par le SMRD (Julien Nivou) et la municipalité. La participation des services de l'Etat (risque inondation) sera également sollicitée.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de février 2012.

### **1/ Compte rendu du dernier conseil municipal : pas d'observations.**

### **2/ Projet de réhabilitation du bâtiment place de la République (bâtiment de « la Poste ») et d'aménagements des places de la République et du Prieuré – étude de diagnostic et relevés préalables – ajustement budgétaire du programme voté en octobre 2011**

L'ouverture des plis a conduit au choix du cabinet d'architecture Peysson Vettorello (Bourdeaux) qui a donné toute satisfaction à la CCPS dans le cadre du projet du Temple. 4 candidatures avaient été reçues.

Le coût s'avère supérieur à celui prévu (11 900 € HT au lieu de 10 000 € HT)

### **3/ Décisions modificatives :**

1/ Intégration budgétaire équilibrée d'opérations réalisées en cours d'année (investissement - budget général) comprenant le diagnostic évoqué précédemment et pour un montant total de 9866,60 €

2/ Intégration budgétaire de l'ajustement des recettes et dépenses lié à la suppression de la taxe professionnelle : hausse des recettes fiscales totales (+108 K€ environ) reversée automatiquement à un fonds national (FNGIR) pour le même montant.

### **4/ Acquisition par la commune de locaux au sein d'un programme de construction (SDH) situé sur les parcelles cadastrées AB 193 et AB 194 (plateau aménagé et locaux techniques) et financement**

Proposition acceptée d'acquisition de surfaces supplémentaires pour locaux techniques au sein du nouvel ensemble pour un coût TTC de 70 K€.

### **5/ Projet de réhabilitation de la « maison Tarriot », propriété communale, et financement en 2012**

Projet qui n'a pu être retenu en financement 2012. Reporté.

### **6/ Tarifs de l'eau et de l'assainissement**

La commune n'a pas réévalué ses tarifs eau et assainissement depuis 7 ans (décembre 2004).

La mise à jour porterait sur la consommation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 soit la facturation 2013.

La valeur de la réévaluation proposée consiste à se situer au prix moyen de l'eau sur le bassin Rhône Alpes Méditerranée et Corse auquel appartient la commune de Saillans.

Le prix de l'eau à Saillans est de 2,57 €.

Le prix moyen de l'eau sur le bassin Rhône Alpes Méditerranée et Corse est de 2,74 € soit un écart de 17c€.

Au sein du prix de l'eau, il apparaît que la redevance assainissement est en dessous de la valeur moyenne observée sur ce territoire (70 c€ à Saillans / 1,03 € sur le bassin). Il est proposé en conséquence d'augmenter la valeur de cette redevance de 17c€.

Le conseil municipal délibérera sur cette proposition.

Cette progression résulte également de la nécessité de couvrir les coûts d'investissement à mener sur le réseau d'assainissement.

Parallèlement, d'autres démarches sont engagées pour améliorer le rendement du réseau de distribution de l'eau potable (pose compteurs de production, contrôle de la perte d'eau en trop plein sur le réseau, recherche de fuites, pose de compteurs individuels plus fiable et plus précis).

### **7/ Raccordement postal – achèvement du programme d'investissement en 2012**

Il s'agit d'achever le programme d'acquisition et de pose des numéros par la réalisation notamment d'une étude métrique et la réalisation de plaques extérieures.

Une enveloppe financière a été mobilisée auprès du département (2975 €). Pour valider cette enveloppe le conseil municipal doit délibérer sur le coût de cette phase d'achèvement (estimée à 10 000 € HT). Ce point sera inscrit ensuite au budget 2012.

### **8/ Signature d'une convention assistance retraite avec le centre de gestion de la Drôme pour 2011-2013**

Proposition émanant du centre de gestion de la Drôme pour effectuer, selon une grille tarifaire peu élevée, des prestations de mise à jour et de déclaration des données de retraite des agents de la commune.

En ce domaine juridique, complexe et évolutif, et compte tenu du faible nombre d'agents concernés, il est proposé de donner suite à cette proposition.

#### **9/ Information sur la libéralisation des droits de plantation sur le territoire de l'Union Européenne**

Proposition de prise de position des conseils municipaux demandée par l'Association Nationale des Elus du Vins et de la Vigne (ANEV) pour réagir au projet de libéralisation des droits de plantation souhaité par l'Union Européenne et qui permettrait la plantation de vignes sans restrictions (suppression des contraintes AOC actuelles).

Il est proposé de soumettre cette motion au conseil municipal.

#### **10/ Questions diverses / déclarations d'intention d'aliéner / agenda communal**

Pas de préemption pour les biens suivants :

<b>Date de la décision</b>	<b>Superficie et localisation cadastrale</b>	<b>Prix</b>
14 novembre 2011	E 531 E 532 E 523	66 000 €
30 novembre 2011	AB 445 (lot 4 lot 5 lot 3)	159 800 €
5 décembre 2011	AB 890 (pour partie)	24 000 €

Acquisition d'un défibrillateur : la commune poursuit la recherche d'un mécénat pour le financement de cet appareil. Le financement envisagé auprès du Rotary n'a malheureusement pas abouti.